

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5293**

Intitulé

DMA : Diplôme des métiers d'art Habitat option Restauration de mobilier

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : 13ème CPC	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

234 Travail du bois et de l'ameublement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme des métiers d'art Habitat, option Restauration de mobilier, est principalement un ébéniste spécialisé dans les travaux de restauration de meubles et objets anciens, essentiellement en bois, pouvant relever du patrimoine national ou international. Le travail accompli par le restaurateur de mobilier contribue à la préservation matérielle de meubles ou objets chargés d'une dimension historique, esthétique, affective, marchande. La nature et la qualité de ce travail permettent d'assurer la pérennité et la transmission de ces pièces, témoins de savoirs et de savoir-faire artistiques et techniques. Dès lors, toute restauration s'effectue dans le strict respect des règles déontologiques que sont la conservation du meuble ou objet dans sa structure et son identité, sans falsification historique ni esthétique, et le respect absolu du principe de réversibilité.

Le restaurateur de mobilier est maître d'oeuvre et responsable de l'intervention qui lui est confiée.

- Il exerce sa capacité d'analyse et de questionnement pour identifier le meuble ou objet, constater son état, appréhender précisément la demande, formuler et vérifier des hypothèses afin d'établir un diagnostic pertinent ;
- il s'appuie sur sa culture esthétique et scientifique, ses connaissances en arts, techniques et civilisations et ses relations avec différents spécialistes pour apprécier et situer le meuble ou objet et proposer la meilleure démarche à adopter en vue de sa restauration ;
- il réunit toute la documentation nécessaire en vue de la constitution du dossier d'intervention et du cahier des charges ;
- il élabore le devis estimatif de la restauration, en y comprenant les frais induits par le recours éventuel à d'autres intervenants tels que marqueteur, sculpteur, graveur, monteur en bronze, ciseleur, menuisier en siège...
- il organise et prépare le travail : il ordonnance les phases d'intervention, s'assure de la protection du meuble ou objet, planifie la participation éventuelle des intervenants connexes, contrôle la disponibilité des produits, matières et matériels, réunit les conditions environnementales optimales, repère les éléments séparables et les stocke ainsi que les meubles ou objets ;
- il exécute le travail selon le mode opératoire retenu et exploite sa pratique approfondie du métier d'ébéniste pour maîtriser en toute responsabilité les gestes de son intervention sur le meuble ou objet qui lui est confié et faire appel, si nécessaire, au(x) spécialiste(s) indispensable(s) ;
- il mobilise son sens des relations humaines et de la communication pour établir les échanges indispensables avec des personnes de compétences et de statuts très divers - scientifiques, praticiens des métiers d'art, conservateurs de musée, commissaires-priseurs, marchands, commissaires-priseurs, propriétaires particuliers, collectionneurs...

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Types de structures professionnelles : - Entreprises artisanales - PME, TPE
- Mobilier national, musées, administrations
- Emplois concernés : - Compagnon
- Chef d'atelier
 - Chef d'entreprise
 - Artisan restaurateur indépendant

Les perspectives professionnelles ouvertes au titulaire du DMA Habitat, option Restauration de mobilier, peuvent relever de la spécialisation dans un métier connexe ou de l'exercice d'activités commerciales, de conseil ou d'expertise.

En matière de poursuite d'études et d'approfondissement de ses compétences, il peut s'orienter vers l'Institut national du patrimoine ou vers des universités françaises ou étrangères. Il peut également préparer des concours de recrutement propres au Mobilier national, à des musées ou à certaines administrations.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2207 : Réalisation de meubles en bois

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Expression plastique - Arts, techniques et civilisation
- Arts appliqués

- Atelier de réalisation
- Français : expression écrite, orale et communication
- Langue vivante : expression écrite et orale
- Sciences appliquées : Physique, Chimie
- Économie et gestion de l'entreprise

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury, présidé par un inspecteur, est composé à parité : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public, - de membres de la profession (employeurs et salariés en nombre égal).
En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle	X		idem
Par expérience dispositif VAE	X		idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Articles D 337-125 à D 337-138 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 9 mai 2007.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet du Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :